

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, visant à soutenir les collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des inondations (n° 2526) (*Mme Anne Bergantz, rapporteure*) 2

Jeudi 26 mars 2026

Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 35

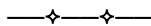
SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
M. Vincent Thiébaut,
Vice-président**



La commission a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, visant à soutenir les collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des inondations (n° 2526) (*Mme Anne Bergantz, rapporteure*).

Les amendements qui n'ont pas été examinés lors de la réunion tenue en application de l'article 86 du Règlement ont été repoussés.



Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du jeudi 26 mars 2026 à 8 h 45

Présents. – Mme Anne Bergantz, M. Xavier Roseren, M. Vincent Thiébaud

Excusés. – M. Fabrice Barusseau, M. Anthony Brosse, M. Jean-Victor Castor, M. Benoît Larrouquis, Mme Sandrine Le Feur, M. Stéphane Lenormand, Mme Murielle Lepvraud, M. Marcellin Nadeau, M. Raphaël Schellenberger, M. Olivier Serva